



HAL
open science

Lire et réécrire l'éducation sexuelle depuis le féminisme

Vanina Mozziconacci

► **To cite this version:**

Vanina Mozziconacci. Lire et réécrire l'éducation sexuelle depuis le féminisme. *Transverse*, 2014, Sexes et éducation, 5, pp.17-27. halshs-01158361

HAL Id: halshs-01158361

<https://shs.hal.science/halshs-01158361>

Submitted on 13 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Première publication : MOZZICONACCI Vanina, « Lire et réécrire l'éducation sexuelle depuis le féminisme », *Transverse*, 2014, n° 5 coordonné par Berengère Kolly, p. 17-27. [Republié sur Skhole.fr]

Lire et réécrire l'éducation sexuelle depuis le féminisme

Le féminisme peut être une position depuis laquelle on débusque certains biais ; il a une vertu heuristique. Ici, il s'agit plus spécifiquement de montrer qu'il est une perspective permettant de découvrir plusieurs points communs entre deux approches de l'éducation sexuelle qui sont souvent présentées comme étant distinctes, voire opposées ; en l'occurrence, de donner à voir des similitudes entre le modèle préventif, centré sur les dangers liés à la sexualité, et les programmes de promotion de l'abstinence sexuelle avant le mariage. Si le prisme féministe a donc un intérêt critique, il importe de souligner en quoi il est également une ressource pour des démarches positives, comme l'élaboration de nouveaux langages. Ceux-ci permettent notamment une redescription de la relation sexuelle qui s'avère pertinente pour l'éducation à la sexualité – ainsi que l'illustrent l'analyse de la notion de consentement et le développement de discours du désir et du plaisir féminins.

Si ce travail a pour objectif de discuter des paradigmes, des catégories, des modèles et des représentations, les écrits auxquels il est fait référence s'appuient sur des enquêtes empiriques. Ces études sur l'éducation sexuelle sont menées dans des pays occidentaux dont les politiques sont diverses et variables – il n'est donc pas question ici de prétendre faire la description et la critique d'une situation particulière dans un lieu et à un moment donnés, mais bien plus d'analyser des présupposés qui traversent les pratiques ; si à certains endroits ceux-ci disparaissent, et si à d'autres ils persistent, ils restent néanmoins toujours présents dans les termes du débat.

La caractérisation « féministe » vient d'abord de l'auto-nomination des auteur·e·s mobilisé·e·s. Ce travail n'est donc pas mené à travers un courant féministe qui serait unifié ou homogène – il s'agit bien plutôt de féminismes au pluriel, car ces initiatives émanent de penseuses et penseurs qui s'opposent clairement sur certaines questions¹. L'objet de cette réflexion n'est pas de faire une typologie, c'est pourquoi la définition de « féminisme » adoptée ici est très large : il est compris comme une perspective politique qui met au jour les injustices subies par les femmes en tant que femmes, injustices qui doivent donner naissance à une lutte.

Discours distincts, silences similaires

À presque vingt ans d'intervalle, la chercheuse féministe Michelle Fine écrit deux articles aux titres éloquentes. Le premier, paru en 1988, s'intitule : « Sexuality, Schooling and Adolescent Females: The Missing Discourse of Desire », et le second, publié en 2006, fait explicitement référence au premier : « Sexuality Education and Desire: Still Missing after All These Years ». L'article de 1988 s'intéresse aux éducations à la sexualité dispensées par les écoles et leurs centres médicaux aux États-Unis, en cherchant à montrer que leurs méthodes ne permettent pas de développer la subjectivité et la responsabilité sexuelles. Celui de 2006 reprend cette critique en analysant plus particulièrement les programmes de promotion de l'abstinence sexuelle avant le mariage. Il apparaît, lorsqu'on met en parallèle les deux analyses, que les normes véhiculées par les programmes de prévention et par les programmes pro-abstinence ne sont pas aussi éloignées qu'on pourrait d'abord le croire. Ceux-ci participeraient, chacun à leur façon, d'une « rhétorique anti-sexe » qui aurait notamment pour effet d'accabler une certaine partie de la population (avec une forte différenciation de genre) par la victimisation et la sur-responsabilisation. Afin de reprendre ce rapprochement, il convient d'abord de préciser les principes de ces programmes pro-abstinence. Une critique féministe de l'approche préventive permettra alors de déterminer les points communs entre les deux démarches.

1

Par exemple à propos de la pornographie et de la prostitution

La promotion de l'abstinence avant le mariage comme méthode d'éducation sexuelle naît à la fin des années 1970 dans les milieux chrétiens conservateurs, dans un contexte de libération sexuelle, d'épidémie du sida et de promotion du « *safe sex* »². À partir de 1981, des fonds sont alloués à ces programmes, et ces moyens augmenteront dans les décennies suivantes – la première diminution survenant pendant le mandat d'Obama, en 2009-2010. À partir de 1996, le gouvernement fédéral établit une liste de principes devant être suivis par les programmes pro-abstinence dans les écoles publiques pour obtenir des subventions. Pour résumer ceux-ci, il s'agit d'enseigner les bénéfices sociaux, psychologiques et sanitaires de l'abstinence sexuelle (comme seul moyen certain d'éviter les grossesses hors-mariage et les IST), de transmettre l'idée qu'une relation monogame sincère dans le contexte du mariage est la norme (et que par conséquent une sexualité hors mariage aura probablement des effets psychologiques et physiques néfastes, de même pour les grossesses) et que celle-ci implique une autonomie financière. Enfin, il s'agit de montrer aux adolescent·e·s comment refuser les avances sexuelles (en évitant notamment l'alcool et les drogues qui y rendent plus vulnérables). Ces principes sont contraignants, en particulier concernant les informations sur la contraception : en 2000, 9 enseignants sur 10 pensent qu'il faut parler de contraception mais 1 sur 4 a l'interdiction de le faire (Darroch, Landry, Singh, 2000, cité par Fine, 2006, p.322).

Qu'en est-il de ce qui est qualifié comme « approche préventive » ? Une série d'enquêtes menées au Royaume-Uni, les projets *Women, Risk and AIDS* et *Men, Risk and AIDS* abordent ces méthodes avec un prisme féministe. Celles-ci ont donné lieu à plusieurs publications, en particulier l'ouvrage *The Male in the Head : young people, heterosexuality and power* (Holland, Ramazanoglu, Sharpe, Thomson, 1998) dont certains résultats peuvent être comparés à ceux des travaux menés au Canada³ ou en France⁴. L'une des thèses défendues dans l'ouvrage est que paradoxalement, les éducations sexuelles qui se focalisent sur les dangers ont tendance à favoriser les conduites à risque, en particulier chez les jeunes femmes. Une grande partie de cette éducation consiste en effet en un « discours protecteur » qui met l'accent sur les périls liés à la sexualité avec d'importants biais : c'est la sexualité (réduite à l'hétérosexualité) qui apparaît dangereuse, et plus largement, les interactions avec les garçons et les hommes. Ainsi, le message transmis aux jeunes femmes consiste à affirmer « le pouvoir de la sexualité masculine et, dans son silence, la passivité ou la vulnérabilité de leur féminité » (Holland et al., 1998, p.6). Autrement dit,

[a]lors que les jeunes femmes entendaient beaucoup parler de leur capacité reproductive, elles ne mentionnaient presque aucune éducation, formelle ou informelle, à propos des plaisirs physiques de la sexualité ou du potentiel de leur propre désir. Nous en avons conclu que le langage et les silences à travers lesquels les jeunes femmes avaient appris la sexualité et les conduites sexuelles les désavantageaient lorsqu'il s'agissait de prendre le contrôle ou de prendre du plaisir dans les rencontres sexuelles. (Ibid.)

Cette découverte d'un langage de la féminité « en danger » (« *unsafe* ») omniprésent dans les éducations sexuelles a conduit les auteur·e·s de l'enquête à faire un lien entre ces discours et la difficulté des jeunes femmes à participer activement et à prendre des initiatives lors de rapports sexuels, difficulté qui se traduisait notamment par des conduites à risque. Confinées dans un rôle passif avec une marge de manœuvre négative, de l'ordre de la résistance et du refus, les adolescentes ne pouvaient faire l'expérience d'un réel contrôle de leur sexualité. Il y a injonction contradictoire : les jeunes femmes sont à la fois représentées comme sur-responsables et déresponsabilisées. Sur-responsables car responsables « pour deux » ; elles sont « gardiennes » (« *gate-keeper* »), qu'il s'agisse de sécurité (IST et contraception) ou de moralité (elles seraient « responsables » du désir des hommes, tant dans son excitation que dans sa canalisation). Mais elles sont également incapables d'assumer cette responsabilité car leur rôle est décrit comme passif, elles sont « désincarnées » et peu de valeur est accordée à leur consentement.

2

Pour une analyse détaillée, voir l'article de Claire Greslé-Favier.

3

Voir les travaux de Kathleen Boucher et de Helen Lenskyj.

4

Voir les travaux d'Elise Devieille, d'Elisa Jasmin et d'Aurore Le Mat.

L'approche préventive axée sur les risques partage ainsi, implicitement, certaines représentations de la sexualité avec les programmes pro-abstinence. En effet, ces méthodes ont en commun de ne pas développer de discours du désir (en particulier du désir féminin) ; la prise en considération des dangers s'accompagne d'une victimisation sexuelle des femmes ; et l'hétérosexualité est privilégiée par rapport à d'autres pratiques. Autrement dit : la femme adolescente est socialisée comme une victime sexuelle potentielle. D'où, notamment, un écart qu'on retrouve aussi bien dans les programmes de promotion de l'abstinence que dans beaucoup d'approches préventives, entre la représentation de l'adolescente comme évoluant dans un contexte de danger sexuel permanent et la femme mariée monogame toujours en sécurité, toujours consentante, et jamais violente ou violée. Il importe de souligner que ces représentations sont directement liées à une différenciation des rôles dans une sexualité présumée hétérosexuelle⁵.

Si l'ouvrage qui regroupe les enquêtes et analyses des projets *Women, Risk and AIDS* et *Men, Risk and AIDS* s'intitule « Le masculin dans la tête », c'est parce que les auteur·e·s en viennent à la conclusion que « l'identification masculine dérobe aux filles leur identité sexuelle » et que « l'hétérosexualité n'est pas la confrontation ou la rencontre de deux modèles de la sexualité, elle est la masculinité » (Holland *et al.*, 1998, p.10). Le rôle féminin étant en effet représenté par l'absence, la désincarnation et la passivité, la seule « activité » sexuelle assimilée par les jeunes filles serait celle du modèle masculin. Ayant intériorisé celui-ci, c'est sur la norme des désirs des hommes que s'aligneraient les représentations mêmes des jeunes femmes – en particulier des jeunes femmes hétérosexuelles – celles-ci n'ayant jamais l'occasion de développer leur désir propre. Toutefois, une telle analyse mérite d'être interrogée dans sa conception des sexualités dites « masculine(s) » ou « féminine(s) ». Si la sexualité masculine – et de façon plus générale la masculinité – ne peuvent être comprises comme toujours « déjà données » définitivement, comme découlant d'une complexion biologique mâle (car cela reviendrait à une compréhension naturaliste et essentialiste du genre et de la sexualité, compréhension refusée par les théories féministes), alors celles-ci devraient être examinées dans leur construction. Or, si les sexualités féminines et masculines sont construites, que voudra alors dire pour les femmes « retrouver » leur identité sexuelle, identité prétendument dérobée par l'identification au masculin ? Une rhétorique qui revendique la recherche de désirs « authentiquement » féminins ne suppose-t-elle pas que derrière les lunettes d'un désir « étranger » se trouverait un désir féminin intact qu'il suffirait d'excaver ? Plutôt que de chercher à (re)trouver le désir féminin, peut-être faudrait-il s'atteler à le redéfinir, le redécrire. Il ne s'agirait donc ni de chercher un désir « réellement » féminin derrière la fausse conscience sexuelle étrangère masculine, ni de « renverser » des rôles déjà définis socialement, mais bien de mener une entreprise créative et affirmative. Le féminisme a les ressources pour ce faire.

Autre langage, autre expérience

La pensée féministe propose un certain nombre de pistes de « nouveaux langages » possibles pour la sexualité. Il sera ici question de deux exemples ; premièrement une reprise de la notion de consentement et deuxièmement un développement des vocabulaires du désir et du plaisir féminins.

La notion de consentement a été critiquée par un certain nombre de féministes⁶ et en particulier par Carole Pateman, qui affirme que cette notion ne désigne pas, en réalité, la rencontre de deux volontés. Ainsi, par exemple, dans les représentations communes de l'accord qui fonde les rapports sexuels, les hommes sont supposés être insistants pour obtenir l'accès sexuel tandis que les femmes sont supposées d'abord résister puis céder lentement. La résistance féminine n'est pas seulement attendue, mais elle est un réquisit pour qu'il y ait pression masculine et par conséquent

5

Et qui réduit l'hétérosexualité à une certaine gamme de pratiques.

6

Pour une autre analyse féministe de la notion de consentement, voir l'ouvrage de Geneviève Fraisse.

masculinité. Si le refus féminin n'est qu'une *étape*, alors il n'y a jamais *réellement* de refus féminin. Dans ces conditions, le degré d'exigence de cette notion est extrêmement variable : « le consentement, en tant qu'idéologie, ne peut pas être distingué de l'acquiescement habituel, de l'assentiment, de la contestation silencieuse » (Pateman, 1980, p.150). Elle montre par ailleurs que les femmes sont les grandes exclues du pacte social dans les théories contractualistes, car elles sont considérées comme n'étant pas capables de consentir. Ce que cela dessine, c'est une nature féminine qui rend les femmes « toujours consentantes », ce qui fait que leur non-consentement explicite a été considéré comme n'étant pas pertinent ou comme étant en réalité un consentement⁷. Carole Pateman va jusqu'à affirmer que c'est l'utilisation même du terme « consentement » qui renforce ces croyances et le double-standard sexuel. En effet, celui-ci implique d'emblée une asymétrie dans la relation : on consent toujours à *quelque chose*, et dans la relation sexuelle, c'est la femme qui consent à (la demande de) l'homme. L'hétérosexualité n'est donc pas une interaction négociée entre deux perceptions symétriques : il a l'initiative, et, dans un second temps, elle consent.

« Une relation sexuelle égalitaire ne peut reposer sur cette base, elle ne peut se fonder sur le "consentement". Peut-être l'aspect le plus révélateur du problème des femmes et du consentement est que nous manquons d'un langage à travers lequel on pourrait participer à l'élaboration d'une forme de vie personnelle dans laquelle deux égaux se mettent d'accord librement, ensemble, pour créer une association qui dure » (Pateman, 1980, p.164).

Face à cette interprétation inégalitaire et biaisée de l'accord sexuel – qui ressemble moins à la rencontre de deux volontés qu'au fait de céder – la réponse de certaines théoriciennes féministes a été de valoriser un discours du refus et la possibilité de dire non⁸. Par ailleurs, dans le milieu militant, c'est également le refus qui a été mis en avant pour promouvoir le consentement : le slogan « non c'est non » (*no means no*) étant l'un des symboles des luttes féministes contre le viol⁹.

Un tel slogan, qui comprend le consentement à partir du refus, et qui comprend le refus dans sa manifestation explicite et frontale (dire « non ») laisse cependant de côté tout un espace de communication, dans lequel il n'y a ni oui ni non. De plus, la réponse « non » reste une *réaction* plutôt qu'une action, elle présuppose l'initiative de quelqu'un d'autre. Penser l'action sexuelle féminine proprement dite, initiatrice et première, impliquerait alors de partir plutôt du « oui ». Si l'approche de l'accord sexuel à partir du « non » n'était pas sans valeur théorique et politique (en particulier pour exiger des changements dans la loi¹⁰), on est en droit de penser que dans une perspective éducative, on peut attendre un modèle pour l'accord sexuel qui ne soit pas aussi binaire et dont le symbole ne soit pas le refus. Pour que le « oui » devienne, pour comprendre l'accord sexuel, une entrée plus intéressante que le refus, il importe de le considérer non pas comme une *autorisation* mais comme l'*affirmation d'un ou de plusieurs désirs* qui méritent d'être formulés.

Dans l'ouvrage *Yes means Yes ! Visions of female sexual power & a world without rape* (Friedman & Valenti, 2008), qui regroupe une trentaine de textes militants, l'article de Rachel Kramer Bussel « Beyond Yes or No: Consent as Sexual Process » cherche précisément à amorcer une redéfinition en ce sens. L'auteure affirme qu'il faut prendre de la distance avec le modèle légal, qui manque d'épaisseur¹¹ pour décrire la réalité de l'accord sexuel : « le consentement n'est pas seulement

7

D'où la reconnaissance tardive du viol conjugal : si la femme a consenti au contrat de mariage, elle a aliéné sa volonté.

8

C'est notamment ce qu'ont fait Catharine MacKinnon et les *legal feminists* : voir l'article de Katherine M. Franke.

9

Des travaux en analyse conversationnelle ont montré que cette insistance sur le fait de « dire non » n'allait pas sans poser problème, d'un point de vue féministe (Kitzinger & Frith, 1999).

10

Voir notamment le travail de Catherine MacKinnon pour la reconnaissance du harcèlement sexuel comme discrimination de sexe par la Cour suprême des États-Unis.

11

Voir le séminaire organisé en mai 2012 à Paris par Judith Butler et Monique David-Ménard, intitulé « Le consentement et l'involontaire » : http://centredetudesduvivant.net/?page_id=759 [consulté le 10 janvier 2014].

un terme légal, (...) il devrait inclure plus que simplement oui ou non » (Friedman & Valenti, 2008, p.44) ; elle ajoute « le genre de consentement dont je parle ne concerne pas simplement la question de savoir si votre partenaire veut avoir des rapports sexuels mais quel genre de rapports et pourquoi » (*Id.*). Une telle conception, qui se démarque d'une compréhension binaire de l'accord sexuel, cherche à partir de la réalité des rapports dans leur complexité plutôt que d'importer un modèle appauvri pour des besoins légaux : « l'idée d'obtenir le consentement de votre partenaire n'est pas seulement à propos de la frontière entre viol et non-viol » (*Ibid.*, p.46). Ce modèle, plus exigeant, implique une compréhension du rapport sexuel non concentrée sur le moment d'une « décision » qui serait « oui » ou « non » mais à partir du choix, entendu comme un processus.

Si la « rhétorique anti-sexe » qui se focalise sur les dangers tend à faire de la femme une victime potentielle et à la confiner dans un rôle passif ou seulement réactif, une description alternative peut donc être menée dans la compréhension du désir, comme on vient de le voir, mais également dans celle du plaisir. C'est en effet dans ces termes que Shere Hite, qui est à l'origine de la première enquête de grande ampleur sur la sexualité des femmes, formule une critique des conceptions communes de cette dernière : elle « a été essentiellement considérée comme une réaction à la sexualité masculine et au coït » (Hite, 2000/2002, p.29). Étant réduite à une réalité secondaire et relative, elle manque d'un langage qui permettrait de la (re)décrire. Développer un vocabulaire du plaisir féminin aurait pour conséquence, dans les rapports hétérosexuels, que le plaisir masculin et sa légitimité n'aient plus le monopole sur les règles de l'interaction sexuelle, monopole qui donne lieu à une conception du plaisir androcentrée. Le plaisir féminin pourrait alors être décrit dans les pratiques spécifiques qu'il exige et non comme la simple conséquence de ce qui provoque le plaisir masculin.

Nous devrions redéfinir (ou déconstruire) le sexe, pour en faire un langage personnel sur l'art de toucher le corps de l'autre. Nos sensations sont plus subtiles et intéressantes que les mots à notre disposition pour les dire. Nous pouvons en inventer d'autres. (Hite, 2000/2002, p.27)

C'est la raison pour laquelle, dès les premières pages du rapport, Shere Hite aborde la question du langage, qu'elle doit réformer pour développer ses analyses : elle forme ainsi le néologisme « orgasmer » car, affirme-t-elle, « avoir un orgasme » laisse entendre qu'il y a une passivité, que l'orgasme peut se « recevoir » alors qu'en réalité la femme le construit et participe à son élaboration – elle a besoin d'être impliquée activement pour qu'il se produise. Autre exemple: les « préliminaires », qui souvent incluent la stimulation clitoridienne. Cette dernière, en plus de n'avoir pas de nom propre (c'est d'ailleurs le titre d'une section du livre : « Nom : inconnu »¹²) est considérée comme n'étant qu'un prélude (et non « le cœur de l'action ») et est ainsi enfermée dans un modèle avec une progression linéaire. L'auteure fait le lien entre ces lacunes et la gêne des enquêtées à parler de la masturbation, en particulier pendant les rapports sexuels. Les termes étant souvent argotiques, ils participeraient d'une représentation de ces activités comme étant quelque chose de sale, de solitaire et d'égoïste. La difficulté d'en parler, affirme Shere Hite, va avec la difficulté de le faire.

Nous avons cherché à articuler ici deux approches – l'une critique, l'autre prescriptive – à propos de la sexualité, avec pour horizon l'éducation sexuelle. Le féminisme est apparu à la fois comme un prisme permettant de débusquer certains biais dans des discours issus d'éducatrices sexuelles et comme une ressource pour élaborer des conceptualisations de la sexualité alternatives et plus égalitaires. Cette réécriture féministe de la sexualité pourrait ainsi être à l'origine d'un nouveau langage, lui-même condition de possibilité symbolique pour d'autres expériences.

Shere Hite note également qu'il n'y a pas de terme non argotique pour l'état d'excitation des femmes. En effet, le verbe « cypriner » (construit à partir du nom « cyprine » qui désigne les sécrétions vaginales liées à l'excitation sexuelle) n'existe pas (encore).

Bibliographie

- Boucher, K. (2003). Faites la prévention, mais pas l'amour ! Des regards féministes sur la recherche et l'intervention en éducation sexuelle. *Recherches féministes*, 16 (1), 121-158.
- Devieille É. (2013). *Représentations du genre et des sexualités dans les méthodes d'éducation à la sexualité élaborées en France et en Suède*. Thèse de doctorat en sociologie, Université de Caen (non publiée).
- Fine, M. (1988). Sexuality, Schooling and Adolescent Females: The Missing Discourse of Desire. *Harvard Educational Review*, 58 (1), 29-53.
- Fine, M., & McClelland, S. (2006). Sexuality Education and Desire: Still Missing after All These Years. *Harvard Educational Review*, 76(3), 297-338.
- Fraisse, G. (2007). *Du consentement*. Paris : Éditions du Seuil.
- Franke, K. M. (2001). Theorizing yes: An essay on feminism, law and desire. *Columbia Law Review*, 101, 181-208.
- Friedman, J., & Valenti, J. (2008). *Yes means yes!: visions of female sexual power & a world without rape*. Berkeley, Calif.: Seal Press.
- Greslé-Favier, C. (2010). États-unis. Abstinence-only ? Une politique fédérale des années 1990 et 2000. *Mutations*, (1), 108-117.
- Hite, S. (2000/2002). *Le nouveau rapport Hite: l'enquête la plus révolutionnaire jamais menée sur la sexualité féminine*. Paris : Robert Laffont.
- Holland, J., Ramazanoglu, C., Sharpe, S., Thomson, R., Men, R., and AIDS Project, & Women, R., and AIDS Project. (2004). *The male in the head: young people, heterosexuality and power*. London: Tufnell.
- Jasmin, É. (2007). Existe-t-il une place pour l'amour dans l'éducation sexuelle? *Informations sociales*, 144(8), 56-63.
- Kitzinger, C., & Frith, H. (1999). Just Say No? The Use of Conversation Analysis in Developing a Feminist Perspective on Sexual Refusal. *Discourse & Society*, 10(3), 293-316.
- Le Mat, A. (2011). *La politique d'éducation à la sexualité en milieu scolaire, entre santé et égalité*. Mémoire de recherche de master en sciences politiques, IEP de Lille (non publié).
- Lenskyj, H. (1990). Beyond Plumbing and Prevention: feminist approaches to sex education. *Gender and Education*, 2(2), 217-230.
- Pateman, C. (1980). Women and Consent. *Political Theory*, 8(2), 149-168.

Résumé

Cet article se propose de montrer l'intérêt du féminisme à la fois comme prisme critique et comme matériau prescriptif et positif pour l'éducation sexuelle. Il apparaît ainsi non seulement comme une perspective heuristique qui permet de débusquer des biais similaires dans différentes méthodes d'éducation sexuelle, mais également comme une ressource pour élaborer de nouveaux langages, ainsi que l'illustrent l'analyse de la notion de consentement et le développement de discours du désir et du plaisir féminins.

